

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

28 avril 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Retiré

**AMENDEMENT**

N° AE66

présenté par

M. Taché, Mme Sebaihi et M. Julien-Laferrière

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

À la première phrase de l'alinéa 8, substituer aux mots :

« – sans oublier les effets liés au changement climatique – »

les mots :

« , mais aussi les effets liés au changement climatique qu'ils seront les premiers à expérimenter, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent rapport évoque de manière bien trop légère l'impact du changement climatique sur nos territoires d'outre-mer. Il semble ignorer l'ampleur de la menace : en effet, les territoires ultramarins sont davantage exposés aux effets du changement climatique, et ce constat appelle une véritable prise de conscience gouvernementale.

Les raisons de cette vulnérabilité accrue sont multiples, allant de leur situation géographique à leur dépendance économique aux secteurs les plus touchés. Mais surtout, les impacts du changement climatique sur ces territoires se manifestent avec violence : augmentation des températures, événements météorologiques extrêmes, une élévation du niveau de la mer..

Les conséquences de ces phénomènes sur les populations et les écosystèmes locaux sont déjà perceptibles aujourd'hui et vont s'aggraver considérablement : le réchauffement climatique n'est pas maîtrisé et le Gouvernement ne prend absolument pas en compte l'urgence de la situation environnementale.

Les enjeux liés à la protection des Outre-mer face au changement climatique sont cruciaux, tant pour la préservation de leur environnement que pour la sauvegarde de leur mode de vie et de leur

développement économique. Ils doivent faire l'objet d'une attention bien plus accrue par nos institutions de défense. Une phrase entre tirets est loin d'être suffisante, quand la stratégie entière de la loi de programmation militaire devrait prendre en compte cet élément crucial à sa juste mesure